

« C'ÉTAIT UNE RÉBELLION »

DÉBUT DÉCEMBRE SE TENAIT LE PROCÈS EN APPEL DE JACQUELINE SAUVAGE, CONDAMNÉE À 10 ANS DE PRISON POUR LE MEURTRE DE SON MARI, LE SINISTRE NORBERT MAROT, FIN 2012. À L'ISSUE DE PLUSIEURS JOURS D'AUDIENCE, LA COUR D'APPEL DE BLOIS (LOIR-ET-CHER) A CONFIRMÉ LA PEINE PRONONCÉE EN PREMIÈRE INSTANCE...

CRÈVE LA JUSTICE et son minable avocat général, Frédéric CHEVALLIER qui a osé déclarer que Mme Sauvage aurait dû « répondre de manière proportionnée » à la dernière violence subie : « un coup de poing ayant occasionné moins de trois jours d'Incapacité totale de travail» quand ce sont des décennies d'humiliations, de viols, de menaces, chantages, tabassages (...) qui ont été décrites par l'accusée, plusieurs de ses filles et d'autres membres de l'entourage .

... Cette crapule de première, qui s'est permis de plaider contre la situation de « légitime défense » que la justice sort de son chapeau quand il s'agit de disculper le gérant d'un commerce qui a abattu un braqueur ou couvrir un énième meurtre policier.

... Qui, drapé dans ses principes puants a dit « La peine infligée à Jacqueline Sauvage ne doit pas être un permis de tuer » •

MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ???La femme qui comparaît a passé cinquante ans de sa vie enfermée dans ce couple, et elle a fini par tuer son geôlier dans un geste de survie, de libération. Il n'y a personne pour venir raconter au tribunal que Norbert Marot était un « brave mec », ni pour nier ce qu'il avait fait vivre à ses proches, au contraire. Un sale type un vrai.

Dans cette situation terrible qui aurait pu être « simple » à comprendre, même pour le dernier des magistrats, les deux filles qui sont venues témoigner s'en prennent plein la gueule. Parce qu'elles ont survécu à leur père comme elles ont pu (en fuguant, en coupant les ponts...) et tenté de venir en aide à leur mère (en lui permettant de s'enfuir de la cellule conjugale...) mais qu'elles n'ont pas porté plainte, elles sont considérées comme suspectes et fautives aux yeux du tribunal. Les charognes en toge ne comprennent apparemment pas que face à un type dangereux, armé et leur ayant déjà fait subir mille misères, que face à l'absence de soutien ou d'aide concrète de l'entourage, elles aient eu peur des représailles, peur de mourir et que cette peur ait pu les faire taire. L'infâme présidente s'adresse à l'une d'elle en tentant de la faire culpabiliser : «C'est le malheur de votre mère que vous avez fait ». Ouais ouais, cause toujours !!! T'as qu'à dire qu'elles sont connes, toutes ces femmes qui se retrouvent piégées dans des couples toxiques, dans des familles où elles s'étiolent à petit feu sous toutes sortes de violences et d'humiliations (psychologiques ou physiques) quand elles ne meurent pas sous les coups de leur mari, comme c'est le cas pour une centaine de femmes tous les ans. Nous on se dit que LA responsabilité est toujours celle du type qui décide de faire de la merde, et que si autant de types se le permettent et qu'autant de femmes le subissent dans la honte, le silence voire l'indifférence générale, c'est parce que ces saloperies s'inscrivent dans une société _justice comprise_qui est basée entre autres choses sur l'oppression des femmes.

On ose à peine imaginer la condamnation, les horreurs dites par le tribunal s'il s'était agi d'un personnage plus « subtil », d'un notable quelconque [politicien, docteur, homme de loi, scientifique, patron d'une entreprise prospère...], en tout état de cause d'un type passant pour «ordinaire, banal, respectable», mimant le « bon père de famille » et entouré de personnes-qui-ne-croient-pas-une-seule-seconde-qu'il-ait-pu-faire-du-mal-à-une-mouche.

LA JUGE LEUR REPROCHE DE NE PAS AVOIR FAIT APPEL D'ELLES-MÊMES À LA JUSTICE QUI PRÉTEND SE PLACER EN ARBITRE AU-DESSUS DES CONFLITS ENTRE LES INDIVIDUS, DÉPARTAGER LES INNOCENTS DES COUPABLES ET DÉCERNER À CERTAIN-ES LE STATUT DE VICTIMES À QUI DONNER RÉPARATION. COMME S'IL POUVAIT Y AVOIR UNE RÉPARATION POUR UN VIOL, OU LE MEURTRE DE QUELQU'UN-E QU'ON AIME. COMME SI L'ENFERMEMENT (RÉPONSE DÉLÉGUÉE À L'ÉTAT), OU MÊME LA VENGEANCE (QUE L'ON DÉCIDE DE RENVOYER SOITMÊME À LA TRONCHE D'UN AGRESSEUR) POUVAIENT ALLÉGER/RÉPARER QUOI QUE CE SOIT.

Non seulement Jacqueline Sauvage n'a pas été la victime que l'on attendait qu'elle soit mais en tuant son mari elle est sortie du rôle de femme-passive que l'État-papa prétend protéger à grand renfort de mesures sécuritaires (fichage toujours plus généralisé de la population, caméras à tous les coins de rue, bracelets électroniques... par ailleurs la recherche d'individus suspectés de violences sexuelles a permis à l'état de demander et banaliser la coopération des citoyen-nes avec sa police, par le biais d'appels à la délation qui se sont étendus progressivement au restant des délits). Peu importent les raisons qui ont poussé Jacueline Sauvage à bout: la seule violence acceptable aux yeux de la justice est la sienne, qui n'est qu'une partie de celle que l'État exerce continuellement pour se maintenir en place. Opérations militaires, milliers de mort-es aux frontières, enfermement toujours plus massif, mort-es dans les taules, les commissariats, les hôpitaux psychiatriques, mises sous camisole chimique...

La juge, cyniquement, reproche à Jacqueline Sauvage et à ses deux filles de ne pas avoir eu recours à la justice qui, sans aucune surprise, les infantilise/humilie/nie aujourd'hui, de ne pas être allées déballer leurs sacs de peurs, de souffrances et d'humiliations devant le premier flic venu (puis une blouse blanche, puis...) puis devant un tribunal composé de dignes représentant-es du monde dans lequel nous vivons, un monde où le consentement, les désirs, la vie des femmes ne vaut pas grand chose, et leur parole encore moins. Où il est globalement admis que les hommes ne sont que les victimes de désirs « irrépressibles » tandis que les femmes sont immédiatement soupçonnées de « l'avoir bien cherché » (« après tout qu'est-ce qu'elles croyaient en traînant dehors à cette heure-ci, en tapinant, en faisant du stop, en étant habillée comme-ci ou comme-ça ?») et que ce qui se passe à l'intérieur de la famille/du couple est une affaire strictement privée •

Ce monde post-68 donne à ceux qui le veulent bien l'illusion que les femmes ont "été libérées" tandis que le sexisme, insidieusement transformé, continue à structurer la société, que les rapports de domination sont omniprésents et confèrent un pouvoir forcément nocif au « chef de famille », celui-ci ne manquant pas de rappeler « qui c'est qui commande ici». Dans ce « meilleur des mondes », sur fond de morale religieuse/patriarcale tous les rouages sociaux (parents, curetons de tous poils, éducateurs, psy, instits, publicitaires...) s'acharnent à amputer les individualités jusqu'à modeler des petits garçons ou des petites filles (combien de fois on entend dire que « les hommes ne pleurent pas» ?). Dès le plus jeune âge, on inculque à tous-tes l'obéissance et la soumission (gare aux rebelles, la répression est féroce) et aux petites filles la certitude d'être «fragiles», la culpabilité, la honte de leur sexualité, la peur du viol comme traumatisme indépassable plutôt que de leur apprendre à se défendre et à y survivre, plutôt que de les encourager à prendre confiance dans leurs forces, à se considérer comme des individus autonomes et au centre de leurs propres vies. Cette société morbide prétend dicter à chacun-e ce qu'il ou elle ou... doit faire de son cul et le contrôle du corps des femmes (contraception/reproduction...) y reste un enjeu crucial de gestion de population, de maintien de la structure sociale. C'est aussi une garantie de stabilité pour le pouvoir qui préfère les femmes enfermées au sein de la famille puis du couple (hétérosexuel de préférence) quite à y subir les pires saloperies (la plupart des viols ont lieu dans ce cadre-là) qu'inventant leurs propres chemins...

Le pouvoir de tous ces petits despotes (mari, médecin, patron...) est aussi tissé de nos silences. Il est plus que temps de jeter sur la table nos histoires de femmes, des histoires en luttes, et des ressources pour s'extirper (chacune à sa manière, ensemble) de tout ce merdier.

On l'imagine s'étrangler sur son trône, la juge, quand l'accusée, non contente d'avoir survécu, de s'être débarrassée de celui qui lui pourrissait la vie, a affirmé « C'était une rébellion ». Elles ne sont pas là pour reconnaître la dignité ni la nécessité d'une révolte, ces magistrales crapules, et ces juré-es, idiot-es utiles mais ô combien nécessaires au fonctionnement de ce tribunal sordide. Ils et elles sont là pour faire des calculs d'apothicaires, en petites mains de justice bien planquées derrière leur code pénal, pour transformer des conflits, des situations toujours uniques en chefs d'inculpations, en circonstances aggravantes ou atténuantes, en éléments de preuves, en délits, puis en reconnaissance de culpabilité ou plus rarement d'innocence et en peines de prison.

Aujourd'hui de belles âmes citoyennes s'indignent et s'émeuvent de la condamnation, réduisant cette situation à un « symbole » au nom duquel demander la grâce présidentielle. Elles viennent contester la désignation de Jacqueline Sauvage comme coupable (qui fait de Norbert Marot la victime) pour demander qu'elle soit reconnue comme victime (faisant de Norbert Marot le coupable à titre posthume) et contribuent à alimenter le rêve réformiste d'une justice plus juste, d'une société aux rapports de domination plus policés, acceptables. Peut-être que pour se faire un coup de pub auprès de cet électorat progressiste, la grâce (il est parlant ce mot religieux) sera finalement accordée à Jacqueline Sauvage, et que celle-ci pourra vivre un peu, enfin.

Contrairement à ces dernières nous refusons de dialoguer avec un pouvoir qui nous dépossède jour après jour de nos vies en prétendant en codifier tous les aspects (soi-disant en notre nom et pour notre bien). Contrairement à tous ceux qui voudraient négocier la longueur de leurs chaînes, nous pensons qu'il n'y a aucune liberté possible à l'ombre d'une prison ni sous l'égide d'une puissance supérieure (Dieu, État...).

Assez de sexisme intégré, de faux-semblants. Si on ne parle pas de ce qui nous pourrit la vie, à quoi bon parler?

Assez de larmes, de plaintes, de demandes de « réparation ». Assez de délégation, d'expertes, de "spécialistes". Nous sommes les mieux placées pour nous réparer. Finies la honte, la culpabilité : place à la colère! Ce n'est certainement pas en se représentant à nous-même comme des (potentielles) victimes à protéger que nous trouverons les ressources pour combattre tout ce qui nous opresse au quotidien. Il nous faut détruire l'idée même de justice si nous voulons avoir une chance d'être libres un jour, et apprendre à affronter dès aujourd'hui, à partir de notre cœur et de notre cerveau, de notre éthique et de nos expériences, les conflits/agressions qui entravent notre route.

IL N'Y A DE DIGNITÉ QUE DANS LA RÉVOLTE.

Pour vivre, et non plus survivre, Passons à l'assaut de tout ce(ux) qui voudrai(en)t nous mettre à genoux.

LIBERTÉ!